



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiɲá

ISSN : 3078-3992

**Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)**

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337
Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíńǎ est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíńǎ ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíńǎ est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíńǎ sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíńǎ sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíńǎ
Contacts : (+228)90007145 ;
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinou ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive.....	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye.....	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges.....	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèmba (Togo).....	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée.....	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè.....	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.....	91
ATTA Koffi Éric.....	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?.....	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L'usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l'ivoirienne.....	263
N'GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l'école de l'anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d'adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women's Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta's <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d'une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans *Le Pagne noir* de Bernard Dadié

BONY Yao Charles

bony.yao@yahoo.fr

Reçu le 25/05/2024 Accepté le 11/06/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

La présente contribution a pour objectif de montrer la présence massive de l'interférence linguistique dans les œuvres de Bernard Dadié en se fondant sur le son recueil de contes *Le pagne noir*. À terme, il se charge d'exposer les mécanismes du bilinguisme par le biais l'interférence linguistique dans une cohabitation sa langue maternelle et de la langue française. Elle révèle également l'enjeu d'une telle pratique scripturale qui tend à se poser comme un exécutoire pour les écrivains francophones d'Afrique en vue de la valorisation et la pérennisation des cultures locales face à la langue française qui continue d'être les langues officielles bien longtemps après la décolonisation.

Mots-clés : interférence linguistique, sociolinguistique, langue maternelle- bilinguisme, enjeux

Abstract

The present contribution aims to show the massive presence of linguistic interference in the works of Bernard Dadié based on his collection of stories *Le pagne noir*. Ultimately, he is responsible for exposing the mechanisms of bilingualism through linguistic interference in cohabitation of his mother tongue and the French language. It also reveals the stakes of such a scriptural practice which tends to pose itself as an enforcer for French-speaking African writers with a view to the valorization and perpetuation of local cultures in the face of the French language which continues to be the languages official long after decolonization.

Keywords: linguistic interference, sociolinguistics, mother tongue-bilingualism, issues

Introduction

À la lecture des œuvres des certains écrivains africains, à l'image de Sony Labou Tamsi, d'Ahmadou Kourouma et de Maurice Bandama, l'on observe le phénomène de chevauchement des langues maternelles et de la langue française. Leurs œuvres littéraires respectives écrites en français sont truffées d'idiomes relevant de leur sphère culturelle. Ce constat de l'intrication de leur langue maternelle et de la langue française nous conduit à porter une réflexion sur le phénomène de l'interférence linguistique chez Bernard Dadié. En effet, dans son ouvrage *Le pagne noir* qui renferme les contes de son terroir natal, la langue française et sa langue maternelle, par moment, se superposent pour générer un espace intralinguistique au fondement de deux langues dans ses contes. Dès lors se pose un ensemble de préoccupations qui est de savoir comment opère le phénomène d'interférence linguistique chez lui ? Par quel mécanisme s'élabore le chevauchement de sa langue maternelle et la langue française ? Et quel en est l'enjeu chez notre conteur dans l'acte de la création littéraire. Une telle démarche pourrait laisser entrevoir une volonté de valorisation de sa culture face à la langue française perçue comme la langue officielle et celle de la communication. La résorption de l'ensemble de ces préoccupations qui détermine la problématique de l'interférence linguistique chez Dadié, s'élucidera à partir de la mobilisation de *la grammaire structurale et de la sémiotique*. Pour l'analyse de ce phénomène, il est nécessaire de procéder à une approche théorique de la notion de l'interférence linguistique pour baliser notre sujet pour éviter les déperditions de compréhension.

1. Approche théorique de la notion d'interférence linguistique

La notion de l'interférence linguistique se structure à partir de deux lexèmes qui sont interférence et linguistique. Du point de vue des sciences physiques, la notion d'interférence suppose le choc puis la superposition d'ondes de même intensité. Ce qui présuppose l'égalité des forces des ondes en présence, qui se fondent et additionnent leur intensité pour engendrer une onde unique dont la hauteur est la somme des forces des ondes qui s'entrechoquent. Du point de vue du langage, il faut percevoir l'interférence linguistique comme l'intrication d'au moins deux langues dans un rapport de fusion ou superposition dans un même espace textuel. Il apparaît que l'interférence linguistique est un mécanisme linguistique à travers lequel l'on met en cohabitions deux systèmes de langue. Dans cette perspective, Tabouret-Keller définit l'interférence linguistique comme un procédé d'interconnexion de deux langues ayant leur système autonome. Elle procède la mise en présence de deux langues ou plus à travers une syntaxe ou la convocation de lexique en congruence dans un même espace textuel ou dans un discours. À cet effet, il postule que l'interférence linguistique est un « Processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unité et souvent même d'agencement appartenant à un autre système linguistique » (A. Tabouret-Keller, 1991, p. 271). De fait, elle émane d'un bilinguisme mobilisant dans la plupart des cas, la langue maternelle comme substrat de cette appartenance à deux langues ou la pratique régulière de deux langues jouxtant le même espace culturel. Ce qui suppose la présence d'au moins deux langues en concurrence. C'est bien ce qu'atteste J. Dubois (1992, p.252) quand soutient également « [...] qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique,

lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B ». Précisant davantage le sens de l'interférence linguistique, J. Calvet (2007, p.16) se réappropriant la définition de Uriel Weinreich énonce que

« Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.) » [...] Mais la définition que nous venons de citer, qui pourrait s'appliquer au problème des langues en contact dans la société, sera uniquement utilisée par Weinreich en référence à l'individu bilingue... »

De ce qui précède, il apparaît que l'interférence linguistique émane fortement en partie du bilinguisme. Il peut porter sur plusieurs facteurs de l'approche d'une langue étrangère en contact avec une langue maternelle. Pour lui en effet, l'interférence linguistique imprégner les modalités de phonation de certains mots, de la désarticulation de la syntaxe de la langue qui influence la langue maternelle et sur certains aspects du vocabulaire en rapport avec le réel déterminé par la culture traditionnelle du locuteur dans une volonté de posture défensive face à la langue dominante dans laquelle il insère les structures ou les mots de sa langue pour traduire son rapport au monde. Dans cette perspective, expliquant le bilinguisme d'Ahmadou Kourouma, dans son œuvre intitulée *Les interférences linguistiques dans Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Blédé Logbo (2006, p.59) postule l'influence de la langue et de la culture maternelle dans le processus d'adoption de l'interférence linguistique chez l'auteur :

« L'auteur est allé à l'école occidentale à l'âge de huit ans. Il était déjà, à cet âge, locuteur malinké. De ce fait, la langue première (le malinké), comme toute langue placée dans la situation de devoir accueillir une rivale, s'est comporté comme un tamis, dans le but louable de résister à la phagocytose imminente en faisant un tri. L'interférence est la conséquence de ce mécanisme. »

Le constat de Blédé révèle la forte influence de l'univers culturel du locuteur dans la mise en place du processus de l'interférence linguistique. C'est elle qui détermine le rapport de l'écrivain ou du locuteur dans la structuration son discours qui intègre deux sphères linguistiques mitoyennes. En effet, le locuteur bilinguisme qui mobilise l'interférence linguistique est, bien souvent, un sujet partagé entre deux cultures. Dans le cas de l'Afrique occidentale française, il est partagé entre la domination culturelle et politique de l'ancien colon. Ce dernier lui a imposé sa langue, bien longtemps après la décolonisation, comme moyen officiel de communication, tandis que sa langue maternelle opère comme l'instrument par lequel dans l'espace traditionnel, ses géniteurs lui ont transmis des connaissances et des valeurs avant que l'école imposée par le colon lui inocule les valeurs occidentales à travers l'éducation moderne. De fait, c'est une personne généralement écartelée entre deux cultures et deux valeurs qui tout en voulant assumer sa modernité ne peut se renier. Au détour de cette approche théorique pour cerner la notion de l'interférence linguistique et ses implications, il se pose la

question de savoir comment se structure ce phénomène linguistique dans *Le pagne noir* de Bernard Dadié ?

2. Les phénomènes du bilinguisme dans *Le pagne noir*

Le bilinguisme renvoie à la notion de plusieurs langues dans une situation de communication. Pour M. Arrivé et al (1986, p.94), « ce terme s'emploie à propos d'individus, de groupes d'individus ou de communautés qui utilisent concurremment deux langues. » J. Dubois et al (2002, p.67) renchérisent en ces termes : « le bilinguisme est une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. » en réalité, aux dires de P. Dumont (1986, p.41), c'est « un facteur d'équilibre dans le développement intellectuel des personnes, et, partant, pour une saine ouverture la modernité. ». À l'analyse, il ressort que le bilinguisme relève de la sociocritique. Dans *le Pagne noir*, ce bilinguisme met en relation la langue française et la langue locale, l'Agni. Comment l'auteur parvient-il à mettre en relations ces deux langues ? En d'autres termes, comment fonctionne l'interférence linguistique chez Dadié ?

2.1. Les noms

Le nom est une notion grammaticale issue des parties du discours. Il est essentiel dans la hiérarchisation des mots supra dans les classes grammaticales. Le nom est l'élément central du groupe nominal. M. Arrivé et al (1986, p.404) le désignent comme « l'unité de base du syntagme nominal ». Du point de vue morphologique, « le nom est pourvu d'un genre (masculin ou féminin) qui lui est inhérent et varie en nombre (singulier ou pluriel) selon les choix communicatifs du locuteur. », M. Riegel et al (1994, p.320). Pour A. Frontier (1997, p.22), « le nom a d'abord une fonction sociale ; c'est ce qui permet à l'individu de justifier de son identité. » Il admet diverses fonctions : le nom propre et le nom figuré. Ainsi, dans l'œuvre, nous trouvons des noms de personnes et des noms issus du règne animal tel qu'indiqués dans ces exemples :

E1 : « Et ce fut encore Kacou Ananzè qui brava le sort. » (p.7)

E2 : « Koffi, pétrifié, les débris de la cruche à ses pieds, regardait sa belle-mère. (p.23)

E3 : « Chez dieu, il y était plus souvent que Gnamlin-hakatiba l'hirondelle, l'oiseau de cour, plus souvent que Ebôrôakolê-le-Papillon, le messager. » (p.110)

E4 : « Gnamian, fais-moi roi. » (p.151)

Les mots, en gras, sont des noms qui ont des traits particuliers. Le nom « Kacou Ananzè » dans E1, est un nom qui se structure de la manière suivante : Kacou est un nom propre de personne et de Ananzè, un nom provenant du règne animal. Le nom propre se particularise la marque de la majuscule en début d'écriture. Il constitue un référent unique et n'est soumis à aucune variation en genre et en nombre. C'est l'identité d'un individu. Ainsi, en arrimant le nom de personne à celui du règne animal, cela dénote des qualités de ruse, de pouvoir mystique qui le déterminent. Dans l'œuvre, il désigne l'Araignée, personnage principal dans la plupart des contes. Cette onomastique affectée au règne animal participe à la personnification, à la ressemblance des actes et des actions qui émanent de l'humain. Dans le conte ivoirien, l'araignée se présente comme l'être le plus intelligent dans le règne humain et animal, après

Dieu. Vu son dévouement, sa ruse et ses exploits qui le caractérisent, suscitent une identité, un marqueur équivalent à l'espèce humaine. Ainsi, le nom propre « Kacou Ananzè » attribué à l'araignée n'est pas fortuit. Il est le reflet d'une homonymie. En effet, on affecte les caractères Kacou Ananzè homme à Kacou Ananzè animal. Dans la plupart des sociétés africaines, on confère un nom à un autre en fonction d'une qualité observée dans le but que cela ait un impact positif à celui qu'on attribue le nom. D'ailleurs, il porte fièrement ce nom : « Mais c'est moi Araignée, Kacou Ananzè... Araignée de l'autre jour ! » (16) Par cette approche onomastique qui insère des noms émanant du terroir du conteur, Dadié invite sa culture et sa cosmogonie dans la langue française qui sert de substrat pour la narration du conte. En effet, il engendre l'interférence linguistique par l'emploi fonctionnelle d'une périphrase nominale pour désigner le personnage de l'araignée dans le conte par sa dénomination tirée de l'aire culturelle de Dadié. Ainsi par cette coprésence du nom local de l'insecte et sa dénomination dans la langue française qui en fait une bestiole qui provoque de la répulsion chez la plupart des personnes en occident.

Dans E2, le nom « Koffi » est un nom propre de personne. Dans la culture akan, en Côte d'Ivoire, surtout en pays Baoulé, ce nom est donné aux jeunes garçons nés un jour de samedi. Si c'est une jeune fille, le nom est « Affoué ». Ici, le nom propre présente toute son indépendance. Comme l'indique si bien A Frontier (1997, p.23) « les noms propres possèdent au sein de la langue un statut particulier. » En Afrique, la désignation par le nom trouve son essence dans le tissu social. Par le nom, on découvre ses origines, son appartenance sociale et même sa culture et le jour de la naissance du personnage. Sa présence dans un texte qui se fonde sur la langue française déclenche de facto, chez le lecteur d'obédience occidentale une curiosité. Le désir sans doute de savoir à quoi ramène ce nom pour cerner en partie le personnage dans le conte. Ainsi, le nom propre Koffi provenant de la langue maternelle de Dadié, est un vecteur informationnel et une marque identitaire sur le mode de détermination du nom en pays akan basé sur le jour de naissance de l'individu.

S'agissant de « Gnamlinlin-hakatiba l'hirondelle », « Ebôrôakolê-le-Papillon » dans E3, nous observons des noms composés. N. Laurent et al (2019, p.56) définissent le nom composé comme « un nom dans lequel on peut reconnaître au moins deux mots. » Dans la structuration des noms composés, les éléments sont soudés entre eux par un trait d'union. Dans la formation de ces noms, nous observons une interférence linguistique qui procède par l'adjonction dans le groupe nominal des idiomes akan associé à des lexèmes français. Dans le premier groupe nominal nous avons une dénomination africaine (« Gnamlinlin-hakatiba ») associé à des mots français (« l'hirondelle »). Ce phénomène se reproduit avec le deuxième groupe (« Ebôrôakolê-le-Papillon »). L'on est en présence d'un nom composé formé de mots tirés de la langue maternelle de Dadié et du français. Ainsi, dans l'espace contigu de ce groupe nominal, nous avons la présence d'un nom akan et d'un commun d'animal. Ce sont respectivement « Ebôrôakolê » et « le-Papillon ».

Il faut noter que bien que désignant le seul et unique référent, le papillon, chaque nom porte une valeur indépendante car il se suffit à lui-même. Cette parité diglossique relève de l'équilibre linguistique des langues en présence. L'auteur, en faisant cet usage traduit, d'une part, la densité nominale des noms des langues africaines à indiquer les valeurs qui ressortent de leur

environnement et de celui du locuteur, et d'autre part, à une prise de conscience des Africains qui trouvent impropre ces onomastiques. Ici, en constituant ce parallèle des noms sur un même axe, l'auteur montre que tout nom français a son identifiant dans les langues africaines. On peut, dès lors, dire que les onomastiques issus des langues africaines sont porteurs de sens et conservent leur autonomie. En les convoquant dans la littérature, il n'est pas nécessaire de transcrire leur signification comme c'est le cas dans E4 où le nominal « Gnamian » est mis en index (Dieu, en Agni). En réalité, ce procédé est un emprunt fait dans la langue africaine. L'emprunt consiste à intégrer une unité lexicale transférée à partir d'une autre langue telle quelle. C. Désirat et al (1976, p.188) indique qu'il s'agit de « l'intégration d'un mot d'une langue donnée ou source dans une autre langue ou cible. Bien plus, c'est le transfert d'un mot d'une langue vers une autre langue. Il s'agit, dans cet exercice, d'une substitution, d'une égalité du point de vue syntaxique. Pour D. Bergez et al (2010, p.70), « ce procédé permet tantôt de faire apparaître explicitement des propos d'un tiers ou d'un interlocuteur dans l'énoncé, tantôt d'éviter la prise en charge d'une formulation contestée que locuteur juge fautive ou relevant d'un niveau de langue impropre ou encore un cliché. » L'auteur, par ce phénomène linguistique, expose la richesse idiomatique de l'Agni. Il n'est donc pas utile de le lexicaliser. Ce figement répond à un besoin sémantique de l'énoncé. Au-delà des noms, les interjections participent à l'effet du bilinguisme,

2.2. Les interjections

Faisant partie des catégories des mots, l'interjection se particularise comme un mot-phrase. J. C. Chevalier et al (1964, p.434) la définissent comme « le signe d'une expression exclamative qui s'interprète selon le contexte, dans un texte écrit. » Pour ces linguistes, la valeur de l'interjection est marquée par l'approbation, la réprobation et la satisfaction. Pour J. Dubois et al (2002, p.253), « l'interjection est un mot invariable, isolé formant une phrase à lui seul sans relation avec les autres propositions. » A. Frontier (1997, p.237), quant à lui, met l'accent sur les fonctions de « l'interpellation et l'exclamation » On dira donc que l'interjection se détermine en fonction de la phrase-source à laquelle elle s'adosse. Dans le cadre du conte dans le pagné noir, Dadié fait cohabiter dans un texte français, des interjections émanant de sa langue maternelle. Dans les cas d'espèce l'on peut noter :

E5 : « Regarde-moi bien, ai-je l'air bête ? Et même que j'aie l'air bête, le suis-je effectivement ? Hein ? » (p.107)

E6 : « Et hyène répondait kpèhin...bon ! » (p.113)

E :7 « Si tu mangeais à toi seul toutes ces ignames ? Comme cela toh ! Sans en donner à personne (...) comme cela pihan ! Sans en donner à personne ? » (p.125)

Les mots « Hein », « kpèhin » et « pihan » sont des interjections. Elles sont particulières en ce sens qu'elles émanent de la langue maternelle de Dadié. En d'autres termes, ces formes expressives proviennent du code linguistique africain. On pourrait affirmer sans se tromper

qu'elles sont des néologismes car relevant d'une création lexicale. En observant ces mots, l'on constate qu'ils sont énoncés sous le prisme de l'univers du locuteur.

Dans E5, l'expression « hein » fait suite à une série de questions marquant une insistance. M. Grevisse (1993, p.1005) souligne que « L'interjection hein ne se dit que dans le discours familier. Tantôt elle accompagne une interrogation ou une phrase qui exprime l'étonnement, tantôt elle s'emploie seul pour inviter l'interlocuteur à répéter une chose qu'on n'a pas entendue clairement. » Ici, l'interlocuteur est à la recherche d'une approbation, d'une véracité discursive. En d'autres termes, il veut comprendre l'idéologie en présence. Par cet usage, point n'est besoin de reprendre la phrase-source le locuteur paraît pressé à l'effet d'obtenir une réponse probante. Ainsi, par ce vocable, l'on transcrit une assertion virtuelle. C'est aussi une continuité discursive en situation de communication. Il permet de ne pas rompre le discours, bien qu'il soit en postposition. Le vocable hein atténue l'environnement social. Les interlocuteurs présentent une aisance dans la communication.

S'agissant du mot « kpèhin » dans E6, il est à noter que cet usage s'inscrit dans un reproche fait à l'endroit d'autrui, une remontrance sur un fait qui aurait constitué un point d'achoppement. Subtilement, il détermine un air moqueur à l'égard de celui à qui le discours est adressé. Transposé en français courant, il marque l'évidence.

Quant à « pihan », cet usage émane de la récrimination. En le disant ainsi, le locuteur met en exécution sa volonté à réaliser ses convictions et à les imposer en dépit de tout ce qui pourrait advenir. Le caractère rébarbatif qui dénote de cet usage est la résultante comportementale d'un individu à la recherche d'une attention particulière, bien souvent incompris.

Dans la ligne de ce qui précède, il faut retenir que les noms et les interjections sont des faisceaux qui caractérisent une interférence linguistique. Par les noms, l'on a pu découvrir la dynamique voire la richesse dans la nomination des personnages. En convoquant ces noms, Bernard Dadié résout, dans un premier temps, la question des patronymes africains. L'auteur démontre dans son œuvre que les noms à consonances africaines sont une richesse culturelle car porteur de sens. Tout nom africain véhicule une sémantique bien définie. Dans un deuxième temps, les noms africains établissent la relation entre l'individu et sa société. Le nom constitue toute la généalogie de tout individu. Quant aux interjections, l'on constate une aisance discursive. En effet, ces interjections renforcent le discours du locuteur en ce sens qu'elles émanent du lexique local. Ainsi, le contact des langues devient pour le locuteur le règlement des conflits linguistiques. Comme l'affirme P. Dumont (1986, p.35), « toute la politique linguistique africaine se joue autour d'un équilibre entre les langues en présence. » Tel en est l'enjeu.

3. Les enjeux des interférences linguistiques dans le conte africain

Le conte est un genre littéraire narratif. En contexte africain traditionnel, il est dit après de dures journées de labeur pour instruire les plus jeunes des choses de la vie et transmettre aux adultes les valeurs de la société d'où il émane. En contexte moderne, il transmet à travers l'écrit dans la langue du colon. À travers la narration écrite, B. Dadié n'a pas manqué de convoquer des mots particuliers provenant de sa langue maternelle, l'Agni. En procédant ainsi, l'auteur met en

coprésence deux langues à savoir le français et sa langue maternelle (N'zima). Cette prise de responsabilité, d'engagement, s'articule autour de deux axes : le facteur d'unification linguistique et la fierté linguistique.

3.1. Le facteur d'unification linguistique

Départagé entre deux cultures du fait des effets rampant de la colonisation qui distille encore ses relents dans l'outil officiel de communication qui est la langue française, certains écrivains pour distiller la couleur locale dans leurs œuvres littéraires ne manquent pas de convoquer leur langue maternelle dans leurs écrits. Ce brassage linguistique s'inscrit dans une volonté d'affirmation de ces racines et de création dans le rendez-vous universel du donné et du recevoir appelé de toute ses force par l'un des pères de la négritude Léopold Sédar Senghor. Par ce procédé, les problèmes linguistiques trouveront une solution définitive sur les conflits hégémoniques. L'on ne parlera plus de langue supra et de langue mineure, car en matière de langue, ce qui importe c'est de pouvoir communiquer, de partager ses idées, ses impressions avec les autres. Loin d'être une guerre de langues, cette pratique rend compte d'un affranchissement servile.

L'histoire enseigne que la littérature africaine trouve ses origines de la littérature française. En d'autres termes, les lettres de noblesse de la littérature africaine tirent sa source dans la littérature française devenue la boussole, le repère. Dès lors, le constat de cette alchimie linguistique, c'est-à-dire, la présence des mots africains dans la littérature francophone n'est pas subversive. Elle connote un besoin naturel d'être soi-même en préservant son identité dans le concert des peuples. Tout peuple possède une langue maternelle faisant office de socle sur lequel son identité se construit. C'est avec cette langue que l'on structure sa pensée et son rapport au monde. Elle est l'âme de tout peuple. Il revient donc aux africains de restaurer ce patrimoine mis en veilleuse par le sabotage de la colonisation en la pérennisant dans leurs ouvrages. Bien que la langue du colonisateur demeure la langue dominante dans toutes les structures étatiques, il importe « d'intégrer nos langues africaines dans le circuit de la communication écrite, donc penser le passage de l'oral à l'écrit. » (P. Dumont, 1986, p.41). En instillant un nombre important d'idiomes des langues vernaculaires dans la communication (orale ou écrite), la question de littérature africaine francophone aura tout son sens. On parlera, alors de littérature africaine, une littérature dominée par des mots typiquement des langues africaines. Ce mécanisme permettra à défaut de l'égaliser de tendre à une forte présence des idiomes africains dans le concert linguistique. Pour cela, il faut tendre vers une démocratie linguistique. A cet effet, H. Gobard (1976, p.164) postule que « la véritable démocratie ne consiste pas à rabaisser mais à donner à tous la possibilité de devenir ce qu'ils sont. » En effet, la communauté linguistique ne doit pas subordonnée une langue à une autre langue dite supra. Même s'il est utile d'apprendre plusieurs langues, il ne faudrait pas mettre en reste sa langue maternelle. Toute langue quelle que soit la taille de la communauté qui en use doit être souveraine. Sur la question, H. Gobard (1976, p.130) rappelle que « en renonçant spontanément à parler sa propre langue dans son propre pays on signe l'abdication de la dernière souveraineté qui pourrait être encore incontestable, la souveraineté culturelle d'un peuple. » Cette interpellation du linguiste est un acte illocutoire à considérer. Sans vouloir demeurer dans une

autarcie, il importe de faciliter une unification des langues en présence afin d'éviter une forme d'aliénation linguistique. Tout ceci concourt à la fierté des langues africaines.

3.2. La fierté linguistique

Une langue est considérée est menacée de disparition lorsque le nombre de ses locuteurs commence à se restreindre. Ainsi, la promotion ou la valorisation d'une langue ne peut se faire par le nombre croissant de ses usagers et tient sa richesse de l'apport croissant des usagers dans l'espace et le temps. Comme le souligne J. M. Adiaffi (1980, p.107), « aucune langue ne nait riche ; c'est l'usage qui l'enrichit. » S'il est indiqué que « le français a son visage propre à lui », aux dires d'A. Doppagne (1976, p.36), il est bienséant que les Africains réclament leur identité linguistique car une langue qui ne se pratique pas se meurt. Il est donc nécessaire de susciter un équilibre au sein de la communauté linguistique pour ne pas perdre de vue l'écart qui entre les différentes langues concurrence dans un même espace. On ne ferait pas d'injures à un individu s'exprimant dans sa langue maternelle au détriment de celle du colonisateur. A cet effet, commentant l'œuvre *Climbié* de Dadié, où l'écolier est obligé de porter le symbole, signe de l'appropriation approximative et l'absence de la pratique du français dans l'espace scolaire Jean-Pierre Makouta Mboukou, repris par P. Dumont (1986, p.99) dénonce cela comme une erreur, un crime de lèse-majesté au petit nègre en lui faisant porter un collier (symbole) en ces termes : « Il ne faut pas que les Nègro-Africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère, il faut qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser. » Loin d'adopter une posture chauviniste, il faut la souveraineté culturelle dont le vecteur est la langue maternelle pour se préserver de l'aliénation linguistique. On ne signifiera jamais assez « un peuple qui n'est pas décidé à se protéger lui-même n'est plus qu'une masse de consommateurs aliénés entretenus dans un territoire sous mandat » (H. Gobard, 1976, p.133). La défense de sa langue passe par sa promotion et par sa valorisation en revendiquant son appartenance à un groupe ethnique et social. Car, perdre un tel prestige, c'est renoncer à l'autonomie, culturelle, économique et politique. Certes, le séjour prolongé dans un pays étranger, selon les analyses des linguistes, serait le meilleur indicateur d'appropriation de la langue. Il ne faudrait surtout pas ausculter son appartenance à une langue souche. Les écrivains africains extériorisent cette psyché par les emprunts, par les calques et parfois même par un transfert.

En définitive, les enjeux de la présence des langues maternelles dans le conte africain est un marqueur relevant de la volonté de l'écrivain d'identifier sa création à une communauté et à une culture qui n'est pas celle du colon. Bien qu'en usant de la langue du colonisateur pour relater tout le contenu factuel, il ne met pas en reste sa langue à travers laquelle les contes sont issus. Il indique à la communauté linguistique ses origines, la densité sémantique des mots de la langue locale, le respect de sa culture et la fierté de promouvoir cette richesse linguistique par la communication écrite. L'auteur démontre, par ce style, le pouvoir des mots l'égalité voire le modèle parfait des traductions des pensées qui s'éloignent de la perfidie et de la malhonnêteté intellectuelle.

Conclusion

De plus en plus, les écrivains africains enrichissent leurs écrits par des mots et expressions issus de leur langue maternelle. Pour les puristes, cette forme scripturale relève du subversif. En revanche, pour d'autres, la cohabitation des langues est une richesse sociolinguistique. Par ce phénomène linguistique, les auteurs africains règlent les questions d'hégémonies d'une langue sur une autre. Il tente de circonscrire les débats portant sur la question de langues supra et de langues mineures. En s'appropriant de cette forme d'écriture dans laquelle l'on assiste à la cohabitation de la langue maternelle et du français dans une même œuvre, les auteurs africains, sans risque, s'affranchissent progressivement du joug d'aliénation des canons scripturaux occidentaux pour affirmer leur culture et s'affirmer en tant que créateur. La pratique de l'interférence linguistique à une visée essentiellement culturelle. Dans *Le pagne noir*, Bernard Dadié vient démontrer la richesse idiomatique de sa langue maternelle, le N'zima, à partir des noms et des interjections. À travers ces deux notions, l'on découvre une véritable restauration culturelle longtemps perçue par l'occident comme sans valeur, un vide linguistique. L'interférence linguistique, loin d'être un écart scriptural, est un champ fertile pour les auteurs africains dans la promotion du patrimoine linguistique, culturelle que regorge l'Afrique.

Bibliographie

- ADIAFFI Jean-Marie, 1980, *La carte d'identité*, Paris, CEDA.
- ARRIVE Michel et al, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui ; guide alphabétique de linguistique français*, Paris, Flammarion
- BERGEZ Daniel et al, 2010, *Vocabulaire de l'analyse littéraire, 2è édition*, Paris, Armand Colin.
- BLEDE Logbo, 2006, *Les interférences linguistiques dans Les Soleil des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Paris, Editions Publibook,
- BROGLIE De Gabriel, 1986, *Le français, pour qu'il vive*, Paris, Gallimard.
- CALVET Jean, 2007, *La Sociolinguistique*, Introduction, Presses Universitaires de France, 2024 « Les langues en contact », pp16-41.
- CHEVALIER Jean-Claude et al, 1964, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse
- DADIE Bernard, 1955, *Le pagne noir, contes africains*, Paris, Présence Africaine.
- DESIRAT Claude. et HORDE Tristan., 1976, *La langue française au 20è siècle, Linguistique*, Paris, Bordas Etudes.
- DOPPAGNE Albert., 1979, *Pour une écologie de la langue française avec un lexique de termes anglais utilisés dans la vie courante à Bruxelles*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles.
- DUBOIS Jean et al, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean et al., 1994, *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- DUMONT Pierre., 1986, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?* Paris, L'Harmattan.
- GOBARD Henri, 1976, *L'aliénation linguistique, Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion
- GREVISSE Maurice, 1993, *Le Bon Usage, 14è édition*, Paris, Duculot..
- RIEGEL Martin et al, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf
- TABOURET-KELLER André. 1991, « *La question du bilinguisme* ». In : *Enfance*, tome 45, n°4.
- TAMINE Gardes. Joelle., et HUBERT M-C., 2011, *Dictionnaire de critique littéraire, 4è édition revue et augmentée*, Paris, Armand Colin.